Discours du ministre arménien des Affaires étrangères, Ararat Mirzoyan, devant la commission des Affaires étrangères du Parlement européen.

Bruxelles, le 24 janvier 2023

« Cher président,

Tout d'abord, je vous remercie d'avoir accédé à notre demande d'avoir un échange de vues dans ce format. Ce n'est certainement pas la première fois que l'AFET porte son attention sur l'Arménie. Néanmoins, j'apprécie grandement cette opportunité de m'adresser à l'AFET en personne et d'avoir une discussion ouverte.

Chers membres du Parlement européen, chers collègues,

Je voudrais continuer par des mots sincères de gratitude envers le Parlement européen dans son ensemble et envers chacun de vous personnellement, pour les positions claires sur des questions de la plus haute importance pour mon pays.

La tenue de débats d'urgence et l'adoption de résolutions au cours des deux dernières années sur les questions des prisonniers de guerre arméniens, de la destruction du patrimoine culturel et, plus récemment, des conséquences humanitaires du blocus du Haut-Karabakh, ont constitué des réponses adéquates et objectives aux défis sans précédent auxquels sont confrontés les peuples d'Arménie et du Haut-Karabakh, défis qui continuent également de menacer la stabilité et la sécurité de notre région. Tous ces défis ont été parfaitement résumés dans le rapport PESC 2022. Pour cela, je voudrais vous remercier tout particulièrement, vous, M. McAllister et tous les députés européens qui ont travaillé sur ce rapport et contribué à l'inclusion des paragraphes sur l'Arménie, le Haut-Karabakh qui reflètent objectivement la situation dans notre région.

Bien entendu, je ne pouvais que me réjouir des déclarations sans ambiguïté et de chaque vote du Parlement européen en faveur de la résolution des problèmes humanitaires mentionnés. Votre voix forte a été entendue en Arménie et au Nagorny-Karabakh. J'espère qu'elle a été entendue et prise en compte à Bakou également. J'espère vraiment que les autres institutions européennes seront aussi courageuses et justes que le Parlement européen en ce qui concerne les problèmes du Caucase du Sud.

Les messages forts et clairs de l'Union européenne, y compris de son organe législatif, sont vraiment importants : premièrement, l'UE reste le principal partenaire de l'Arménie pour promouvoir le renforcement des institutions et soutenir notre programme de réforme sur la base de nos valeurs communes, et deuxièmement, malgré tous les défis, nous continuons à élargir le champ de notre partenariat sur la base de l'engagement de l'UE à contribuer à la stabilité dans notre région.

Nous sommes convaincus que notre architecture de sécurité ne peut être complète sans le respect des droits de l'homme et de la démocratie. Nous avons entrepris des réformes visant à renforcer les droits de l'homme et l'État de droit, à consolider la bonne gouvernance et à lutter contre la corruption, dans le but de garantir la prospérité de notre peuple. J'ai beaucoup de choses à dire sur les réalisations de l'Arménie en matière de réformes démocratiques, mais je

n'entrerai pas dans les détails aujourd'hui, faute de temps. Je peux vous assurer que nous sommes déterminés à poursuivre sur la voie des réformes démocratiques et que nous espérons un soutien accru de nos partenaires.

En ce qui concerne la précieuse contribution de l'UE à la stabilité de notre région, je voudrais applaudir le Conseil des affaires étrangères pour la décision prise hier de déployer une mission de surveillance à long terme en Arménie. Je voudrais souligner que cette mission concerne la sécurité humaine - les personnes qui vivent dans les régions frontalières, les enfants qui vont à l'école, les agriculteurs qui s'acquittent de leurs tâches agricoles et les familles qui veulent vivre dans leurs maisons sans craindre d'être prises pour cible. Des gens concrets, des écoles concrètes, des maisons concrètes.

Chers collègues,

Au cours des deux dernières années, le gouvernement arménien, ayant reçu le vote de nos citoyens en faveur de la paix et ayant la volonté politique de normaliser les relations avec l'Azerbaïdjan, s'est engagé de bonne foi dans des pourparlers sur trois voies distinctes : premièrement, l'ouverture de toutes les communications de transport dans la région, deuxièmement, la délimitation et la sécurité des frontières, et troisièmement, l'accord sur la normalisation des relations ou l'accord de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Sans vous surcharger de tous les détails, je voudrais porter à votre attention quelques points.

Juste après la création d'un groupe de travail sur l'ouverture des communications, l'Azerbaïdjan, interprétant lui-même le texte de la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020, a commencé à exiger un corridor extraterritorial. Je tiens à préciser que l'Arménie est prête à ouvrir toutes les communications au moment même où l'Azerbaïdjan acceptera que les routes fonctionnent sous la souveraineté et la juridiction des États qu'elles traversent.

Plusieurs mois après la mise en place des commissions de délimitation des frontières, l'Azerbaïdjan a non seulement soulevé de nouvelles revendications territoriales, mais a également tenté de justifier sa dernière agression avec un faux argument selon lequel la frontière n'est pas délimitée. Ironiquement, ces commissions ont été établies après la première invasion azerbaïdjanaise sur le territoire souverain de l'Arménie en mai 2021, dans le but également de prévenir toute nouvelle hostilité.

Troisièmement, nous avons commencé à négocier le texte d'un traité de paix entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan. Malheureusement, la grande majorité des suggestions fondamentales sur le traité de paix proposées par la partie arménienne ont été rejetées par l'Azerbaïdjan.

Parmi ces suggestions figurent la clarification des paramètres de délimitation de la frontière d'État, car nous pensons que sans paramètres clairement convenus sur la délimitation des frontières internationales entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, une paix réelle est impossible. Viennent ensuite l'éloignement des forces de la frontière nationale et la création d'une zone démilitarisée pour prévenir toute escalade future, ainsi que des mesures de confiance et un mécanisme de sécurité, l'Institut du ou des garants du traité de paix, qui garantira la mise en œuvre des obligations.

En bref, l'Azerbaïdjan attend de l'Arménie qu'elle accepte toutes ses demandes et, si elle ne les obtient pas, il utilise tous les instruments de pression possibles : du maintien en otages des prisonniers de guerre arméniens à la diffusion, sous l'égide de l'État, de discours haineux contre les Arméniens, de la rhétorique belliciste à l'usage concret de la force.

Nous avons accepté la suggestion de l'Azerbaïdjan de discuter de la normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et de la question du Haut-Karabakh dans des voies parallèles et séparées. En revanche, l'Azerbaïdjan a commencé à affirmer que le Haut-Karabakh est une question interne, s'opposant à la suggestion concrète de l'Arménie de créer un mécanisme international de discussions entre Bakou et Stepanakert.

Il est également clair que les actions de l'Azerbaïdjan, y compris le blocus du corridor de Lachin, ont prouvé une fois de plus l'absolue nécessité d'un engagement international pour traiter les questions de droits et de sécurité de la population du Haut-Karabakh.

Chers collègues,

En ce moment même, la population du Haut-Karabakh est assiégée de manière inhumaine en raison du blocus du corridor de Lachin - la ligne de vie, la seule route reliant le Haut-Karabakh à l'Arménie. Ayant tenu le débat d'urgence et adopté la résolution sur les "conséquences humanitaires du blocus du Haut-Karabakh" la semaine dernière, vous êtes bien conscients de la situation.

Il y a un aspect sur lequel je voudrais insister : il ne s'agit pas d'un épisode isolé mais il faut le considérer comme faisant partie d'une politique généralisée et systématique de l'Azerbaïdjan visant au nettoyage ethnique de la population du Haut-Karabakh. En créant des conditions de vie insupportables, l'Azerbaïdjan vise à contraindre la population du Haut-Karabakh à quitter ses foyers et sa terre natale. La récente déclaration du Président de l'Azerbaïdjan suggérant la déportation des Arméniens qui ne veulent pas devenir citoyens de l'Azerbaïdjan vient prouver une fois de plus leur intention de nettoyage ethnique.

La crise humanitaire dans le Haut-Karabakh s'aggravant de jour en jour, l'intervention immédiate de la communauté internationale est nécessaire. Comme indiqué dans la résolution d'urgence du PE de la semaine dernière, il est impératif d'envoyer une mission internationale d'enquête au Haut-Karabakh et dans le corridor de Lachin pour évaluer la situation humanitaire sur le terrain, ainsi que pour garantir un accès humanitaire sans entrave au Haut-Karabakh pour les organes compétents des Nations unies.

Nous ne pouvons pas rester sans rien faire et regarder les gens mourir lentement de faim, à cause de jeux politiques et peut-être de considérations géopolitiques. Soyons clairs : il existe deux options théoriques pour lever le blocus du corridor de Lachin : militaire ou diplomatique. L'Arménie adhère à la deuxième option, mais cela n'est possible qu'avec une intervention décisive et une forte pression sur l'Azerbaïdjan, ainsi que des actions tangibles de la communauté internationale à cette fin. Il est temps d'agir. L'Azerbaïdjan doit faire face aux conséquences de ses actions. Il faut expliquer à l'Azerbaïdjan qu'il existe certaines règles internationales auxquelles tout le monde doit se conformer ».